

# FOCUS SUR...

7 MARS

## TRANSMISSION D'ENTREPRISE

Une séance d'information aura lieu, qui sera suivie, dans un second temps, par des ateliers pour tout savoir sur la transmission d'entreprise.

PROPOS RECUEILLIS PAR  
ADELINE ACERBI

Dès le 4 avril, après une séance d'information qui aura eu lieu le 7 mars, se tiendra un cycle d'ateliers sur la transmission d'entreprise. Durant quatre journées, les participants apprendront tout ce qu'il faut savoir pour acquérir ou céder une entreprise. Patrick Schefer, di-

recteur de la Fondation d'aide aux entreprises, fait partie des intervenants. Il répond à nos questions.

**Qu'est-ce que les participants apprendront pendant ce cycle d'ateliers?**

Le cycle d'ateliers vise à donner aux participants les clés pour réussir leurs futures opérations de remise ou d'acqui-

sition d'une entreprise. C'est en effet un processus délicat et complexe qui nécessite de faire appel à de multiples compétences. Au terme des ateliers, les participants disposeront d'une vision globale et générale de la transmission d'entreprise.

**Comment se déroulera ce cycle d'ateliers?**

Le cycle comporte quatre ateliers, traitant les principales thématiques d'une transmission: les aspects juridiques, fiscaux, financiers, mais également humains. Les intervenants sont des experts reconnus et expérimentés dans les différents domaines. Les ateliers s'adresseront exclusivement à des entrepreneurs directement concernés par la thématique soit en tant que potentiel futur cédant ou repreneur, permettant également des échanges et partages d'expériences entre participants.

**Une séance d'information est prévue. Qu'apportera-t-elle de plus?**  
Elle vise principalement à sensibiliser les participants à la thématique de la transmission d'entreprise à travers des témoignages. Contrairement aux ateliers, la séance d'information vise un public plus large. Elle est destinée à la fois aux cédants et aux repreneurs. Elle sera

animée par des intervenants spécialistes dans leur domaine, auxquels le public pourra poser ses questions à l'issue de leur intervention. Le témoignage d'un entrepreneur ayant transmis son entreprise complètera cette séance.

**Séance d'information**  
**Date 7 mars 2022**

**Horaire** De 18h. à 20h.

**Ateliers**  
**Dates** 4, 12 et 26 avril et 10 mai 2022

**Horaires** De 17h. à 20h.; mardi 10 mai 2022, de 10h. à 12h. (suivi d'un déjeuner)

**Renseignements et inscription**  
[www.fer-ge.ch](http://www.fer-ge.ch), rubrique Formations et événements >  
Consulter les événements

## À LIRE

### Guide de la transmission d'entreprise

La transmission d'une entreprise est une étape importante sur le plan professionnel comme personnel. Anticiper et préparer cette transaction est une assurance pour la réussite future du projet. Ce guide présente en dix questions les étapes principales de la transmission. Il aborde la recherche de partenaires, les méthodes d'évaluation et de fixation du prix, les pourparlers et négociations, le cadre juridique et contractuel, le financement, la fiscalité et la mise en œuvre de l'opération.

Commander sur [ferge.ch/385](http://ferge.ch/385)

Prix 34 francs membres FER Genève (39 francs non membres) TVA 2.5%



### Conflit ou situation de Burn-Out ?

La perte d'un collaborateur représente en moyenne l'équivalent de 6 à 12 mois de salaire. (Fer-Ciam Genève)



### HereForU Sàrl

Règlement amiable de litiges et création de valeur ajoutée pour entreprises

[www.hereforu.ch](http://www.hereforu.ch)  
E-Mail : [info@hereforu.ch](mailto:info@hereforu.ch)



Entretien télégraphique  
Une question ? - 021 / 825 2881